

République Française  
Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal  
**Du lundi 19 décembre 2022 à 20h30**

L'an deux mille vingt-deux, le lundi dix-neuf décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Neuvy-Grandchamp, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LEDEY Claude, Maire.

Affichage et date de convocation : 13 décembre 2022

**Conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 12 Excusés : 3**

Conseillers présents : Mr Claude LEDEY, Mr Daniel LALLEMAND, Mr Christian BONNEROT, Mme Sonia SÈUR, Mr Jean-Louis JURY, Mr Jérémie JUNIER, Mme Nathalie LAHAYE, M. Nicolas REY, Mme Nathalie DURET-BIDELET, Mme Aude TORRENT, Mme Carine TISSIER, Mr Jean-François LACROIX,

Conseillers excusés : Mme Céline SOTTY, M. Julien DESBROSSES, Mme Emilie ROBERT

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer normalement.

Jérémie JUNIER est nommé secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL :**

Le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

**RAPPORT DÉCISIONS DU MAIRE**

**2022-08** : budget communal exercice 2022 – décision modificative n°6 : section fonctionnement - virement dépenses imprévues en faveur du compte 6541 (admission en non valeur) pour un montant de 38 €.

**2022-09** : budget assainissement – exercice 2022 – décision modificative n°1 : section exploitation - virement dépenses imprévues en faveur du compte 6541 (admission en non-valeur) pour un montant de 248 €.

**2022-10** : budget communal exercice 2022 – décision modificative n°7 : section fonctionnement – virement dépenses imprévues de 4 200 € en faveur des comptes 6218 (autre personnel extérieur) pour 400 €, 6453 (cotisations caisses de retraite) pour 3 300 € et 6531 (indemnités élus) pour 500 €.

**FINANCES COMMUNALES, DECISIONS MODIFICATIVES : délibération 01**

Le conseil décide à l'unanimité de modifier les crédits inscrits sur le budget communal de l'exercice 2022 en section d'investissement – dépenses – pour l'établissement des Restes à Réaliser devant être présenté au niveau de l'article budgétaire pour une bonne intégration sur la plateforme comptable et pour le règlement de la facture Manutan d'un montant de 2 192.40 € (tapis de gym salle multisports) : virement de 2 423 € du compte 2151 (réseaux de voirie) en faveur du compte 2188 (autres immos corporelles).

**APPEL A PROJET DEPARTEMENTAL 2023 : délibération 02**

Le conseil décide à l'unanimité, de déposer un dossier de subvention au titre du dispositif départemental d'appel à projet de l'année 2023. Il portera sur la réfection de la chaussée de « l'Impasse des Chevagnes » dont les travaux sont estimés à 44 836.80 € TTC pour une subvention attendue de 5 200 €.

**CONTRIBUTIONS COMMUNES POUR LES ENFANTS SCOLARISES : délibération 03**

Le Maire rappelle que les communes ne disposant pas de capacité d'accueil et ayant des enfants domiciliés sur leur territoire et scolarisés à l'école Nicolas Rolin, participent au frais de scolarité à raison de 280 € par enfant par année scolaire (depuis l'année scolaire 2017-2018). Considérant la nécessité d'augmenter cette participation, notamment en raison de la hausse des tarifs énergétiques, le conseil décide, à l'unanimité, de revaloriser la contribution à 350 € par enfant à compter de l'année scolaire 2023-2024.

**BILAN MUSEE :**

Un historique des 2 dernières années a été réalisé :

- 2020 : 572 entrées payantes pour une recette de 2 711.50 €
- 2021 : 1 797 entrées payantes pour une recette de 8 185.50 €

La saison 2022 a profité de la fin des restrictions sanitaires, mais également de l'engouement suite à la participation de Fabrice MALECKI à l'émission Vintage Mécanic sur la chaîne RMC DECOUVERTE qui totalise 2 425 entrées réparties comme suit :

- Entrées payantes : 1 869 pour une recette de 8 449.50 €
- Entrées gratuites « JOURNEE DU PATRIMOINE » : 256
- Entrées gratuites : 300 (enfants, invitations, jeux concours, ...)

#### **BILAN TELETHON :**

Le bilan de l'édition 2022 du Téléthon est positif de 526 €. Cette somme sera donc reversée à son profit.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Projet éolien : La demande de rencontre formulée par l'association « A CONTRE COURANT » a été acceptée par Monsieur Le Maire, une date doit être convenue pour rencontrer Monsieur le Président.
- Adressage : le point sur les anciens panneaux à retirer sera réalisé par la commission voirie lors du prochain tour des chemins communaux.
- Etang de Briffaut : l'avocat a informé Monsieur Le Maire de l'échec de la médiation, le conseil attend les informations du Tribunal pour la suite à réserver à ce litige.
- Relevés kilométriques communaux : des mesures de vitesses ont été réalisées fin 2022 dont les résultats ont été transmis :
  - Route de Saint Agnan : 144 véhicules/jour (139 vl et 6 pl) pour une vitesse moyenne de 58km/h.
  - Route de Bourbon : 410 véhicules/jour (389 vl et 21 pl) pour une vitesse moyenne de 51km/h.
  - Route de Gueugnon : 395 véhicules/jour (371 vl et 24 pl) pour une vitesse moyenne de 67km/h.
- Commission attractivité : Une réunion sera organisée avec le chef de projet de la CCEALS ainsi qu'un représentant de Syntax Erreur le 18 janvier 2023.
- Vœux du Maire : Ils se tiendront le 7 janvier 2023 à 18h00 à la salle multi-activités. Les nouveaux habitants de Neuvy y seront conviés.
- Noël des enfants : Le budget a été respecté pour un montant de 495.95€ de cadeau ainsi que le goûter prit à la boulangerie GIRARDON et à l'épicerie VIVAL.
- Logement 13, place de la Mairie : Les travaux ont été réalisés par les employés communaux, la location pourra intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2023 comme prévu.
- Bâtiments communaux : Un devis sera sollicité pour le changement de la fenêtre de la cuisine au restaurant scolaire.
- Bulletin municipal : il a été distribué par les employés communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal arrêté en Mairie de Neuvy-Grandchamp, le

15 février 2023.

Claude LEDEY  
Maire

Jérémie JUNIER  
Secrétaire de séance

